



La propriétaire du logement que j'occupe ne veut pas renouveler

Par **kastouni**, le **02/02/2009** à **11:45**

La propriétaire ne veut plus renouveler mon bail qui s'est terminé le 21 septembre 2008, je suis occupante sans titre à ce jour je paie mes loyers
La propriétaire n'a pas entamé une procédure judiciaire, elle me dit qu'elle va envoyer un huissier en mars pour m'expulser a-t-elle le droit?

Merci de votre réponse

Par **jeetendra**, le **02/02/2009** à **12:44**

bonjour, normalement avant de ne pas renouveler votre bail, votre bailleur doit par courrier recommandé avec accusé de réception ou acte d'huissier de justice, six mois avant la fin du bail vous faire connaître [fluo]la raison motivée [/fluo](reprise pour habiter, vente, motif légitime et sérieux), si la procédure n'a pas été respectée le bail se renouvelle pour trois, cordialement